ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDE

Insect Repellent Pump Spray Lice IR3535 20%

Type(s) de produit

TP19: Répulsifs et appâts

Numéro d'autorisation: BE2017-0015

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0012318-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Insect Repellent Pump Spray Lice IR3535 20%
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

	Nom	Merck KGaA
Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Adresse	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Numéro de l'autorisation		BE2017-0015
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		BE-0012318-0000
Date de l'autorisation		29/03/2017
Date d'expiration de l'autorisation		06/04/2027

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck S.L.U.
Adresse du fabricant	Calle Maria de Molina, 40 28006 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne

Substance active	Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Straße 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl		substance active	52304-36-6	257-835-0	20
butylacetylaminop	ropionate				

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables.	
	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.	
	P102: Tenir hors de portée des enfants.	
	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.	
	P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.	
	P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.	
	P501: Éliminer le contenu dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.	

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Spray pour repousser les poux (grand public)

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Répulsif
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pediculidae: Pediculidae: Nom commun: human head louse Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
	A l'intérieur dans des endroits bien ventilés Insect repellent Pump Spray Lice IR3535® 20% est un produit répulsif prêt à l'utilisation qui prévient la ré-infestation par les poux (Pediculus humanus capitis) uniquement après un traitement pédiculicide. Il doit être appliqué sur les cheveux, sur la nuque et derrière les oreilles.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation
	Description détaillée: Le produit prêt à l'emploi est un spray en pompe qui est pulvérisé directement sur les cheveux.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Adultes : jusqu'à 1,05 g de produit ou env. 9 pulvérisations par application ; enfants entre 0 et 11 ans : 0,5 g ou env. 4 pulvérisations par application
	Dilution (%): Prêt à l'emploi (aucune dilution nécessaire)
	Nombre et fréquence des applications: Produit sans rinçage prêt à l'emploi Fréquence d'application : Insect Repellent Pump Spray Lice IR3535® 20 % est prévu pour être utilisé afin de prévenir la ré- infestation par les poux (Pediculus humanus capitis) uniquement après un traitement pédiculicide. Renouveler l'application après avoir lavé les cheveux et au plus tard après 2 jours. Dose par application:
	• Adultes : jusqu'à 1,05 g de produit ou env. 9 pulvérisations par application.
	• Enfants entre 0 et 11 ans : 0,5 g ou env. 4 pulvérisations par application
	Le produit est généralement appliqué une seule fois par jour. En cas de renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour:
	• Adultes et enfants de plus de 1 an : 3 fois par jour.
	• Enfants entre 0 et 1 an : 2 fois par jour.
	Lorsque le produit biocide est appliqué sur les enfants de moins de 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, plastique : PEHD, ≥25.0 - ≤250.0 mL

Le flacon est fermé par une tête de pompe recouverte par un capuchon.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Vérifier l'absence de poux. Utiliser d'abord un pédiculicide.

Appliquer uniformément le produit sur cheveux propres et secs ou séchés à la serviette près du cuir chevelu et traiter dans un premier temps la nuque et la zone derrière les oreilles. Pulvériser ensuite sur l'ensemble des cheveux comme de la laque. Veiller à ce que le cuir chevelu et les cheveux soient suffisamment humides. L'application doit être répétée une fois les cheveux lavés. Lorsque le produit biocide est appliqué sur les enfants de moins de 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.

Le produit n'est généralement appliqué qu'une fois par jour. En cas de renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour:

- Adultes et enfants de plus de 1 an : 3 fois par jour.
- Enfants entre 0 et 1 an : 2 fois par jour.

Pour une protection continue : Renouveler l'application au plus tard après 2 jours sur cheveux propres et secs ou sur cheveux séchés à la serviette. Renouveler l'application plus tôt si les cheveux étaient en contact avec de l'eau (pluie ou baignade par exemple) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de risque de contamination.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utiliser le répulsif en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant son utilisation.

Ne pas pulvériser sur le visage ou ne pas appliquer dans la zone autour des yeux.

Protéger les yeux des enfants et protéger les enfants contre l'inhalation lors de la pulvérisation.

Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies ou la peau irritée.

Usage externe uniquement.

Utiliser dans des endroits bien ventilés.

Éviter d'inhaler les vapeurs/le brouillard de pulvérisation.

Les matériaux synthétiques doivent être protégés lors de la pulvérisation.

Les utilisateurs doivent signaler si le traitement est inefficace et le rapporter clairement au titulaire de l'enregistrement.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Provoque une grave irritation des yeux.

En cas d'inhalation : air frais.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : faire immédiatement boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : effets irritants

<u>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :</u> Aucune information disponible

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Recommandation pour les non-secouristes</u>: Ne pas respirer les aérosols et les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance. Garantir une ventilation appropriée. Évacuer la zone à risque, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

<u>Précautions environnementales</u>: Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Les déchets doivent être éliminés conformément à la Directive sur les déchets 2008/98/CE ainsi que les autres règlements locaux et nationaux. Laisser les produits chimiques dans les récipients d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Manipuler les contenants sales comme le produit lui-même.

Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

<u>Conditions de conservation</u>: Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

Le produit ne doit pas être stocké pendant des périodes prolongées à des températures > 40 °C.

Durée de conservation : 18 mois

<u>Précaution pour une manipulation sans danger :</u> Respecter les précautions figurant sur l'étiquette. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

<u>Contrôles de l'exposition de l'environnement :</u> Ne pas laisser le produit entrer dans les canalisations.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de réduction des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les particularités spécifiques à l'utilisation

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

See use-specific instructions

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les particularités spécifiques à l'utilisation

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS